

Annexe 3

Validation de la démarche territoriale pour les projets financés par l'agence de l'eau Adour-Garonne (uniquement investissements non productifs hors haies)

Si le demandeur est un agriculteur (validation du projet par la structure d'animation locale)

Je, soussigné responsable de la structure compétente en matière de gestion des cours d'eau ou de zones humides

(NOM de la structure et coordonnées)

atteste que le projet est bien conforme aux exigences :

- Du contrat Territorial (PAT) : (Nom à compléter)
- De la gestion de la zone humide : (Nom à compléter)
- Du Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau : (Nom à compléter)

Fait à le

Signature(s) du responsable et cachet de la structure :

Si le demandeur est une collectivité (sachant que le projet a été déjà discuté en amont avec l'agence de l'eau), adresser une copie du dossier lors du dépôt en DDT et selon le département concerné à l'adresse suivante :

- Projet situé dans les départements 30, 34 et 48 :

Agence de l'Eau Adour Garonne
Unité territoriale de Rodez
Rue de Bruxelles – Bouran
BP 3510
12 035 RODEZ cedex 9

- projet situé dans les départements 11 :

Agence de l'Eau Adour Garonne
Unité territoriale de Toulouse
46 Avenue du Général de Croutte – Basso Cambo
31 100 TOULOUSE